



Ce projet est financé par l'Union Européenne

Observateur

Compréhension

Elections

Solidarité

**GUIDE À L'INTENTION
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX
PAR LES ÉLECTIONS**

Communauté

Procédé

POLITIQUE

Surveillance

Réform

Réconciliation

Dialogue







Cette boîte à outils à l'intention des Observateurs Citoyens comprend cinq guides, couvrant respectivement :

- Guide à l'intention de la société civile sur le maintien de la paix par les élections
- Guide à l'intention de la société civile sur l'établissement de rapports d'observation électorale
- Guide à l'intention des observateurs citoyens pour observer selon une perspective de genre
- Guide des observateurs citoyens en matière de réformes électorales
- Guide d'observation des médias sociaux pour observateurs citoyens

TABLE DES MATIÈRES

- p5** **1.** Aperçu des initiatives des OSC afin de prévenir la violence électorale tout au long du cycle électoral
- 1.1. À propos de ce guide
 - 1.2. Comprendre la violence électorale
 - 1.3. Approches en matière de prévention et d'atténuation de la violence électorale
- p9** **2.** Initiatives des OSC lors de la phase de renforcement de la démocratie ("période interélectorale")
- 2.1. Plaidoyer en faveur d'une réforme électorale
 - 2.2. Lutte contre les crimes électoraux
 - 2.3. Éducation civique
 - 2.4. Dialogue entre les partis
- p14** **3.** Phase préélectorale
- 3.1. Vérification de la liste électorale
 - 3.2. Observation préélectorale
 - 3.3. Alerte et réaction rapides
 - 3.4. Surveillance des agences de sécurité
 - 3.5. Éducation des électeurs
 - 3.6. Surveillance de la violence
 - 3.7. Plateformes de crowdsourcing et cartographie des incidents
 - 3.8. Forums de dialogue préélectoral
 - 3.9. Surveillance des médias
- p32** **4.** Phase électorale
- 4.1. Salle d'opérations
 - 4.2. Salle d'opérations des femmes
 - 4.3. Observation des élections par les citoyens
 - 4.4. Comptage parallèle des résultats
- p40** **5.** Phase postélectorale
- 5.1. Surveillance postélectorale
 - 5.2. Médiation





CHAPITRE 1: APERÇU DES INITIATIVES DES OSC AFIN DE PRÉVENIR LA VIOLENCE ÉLECTORALE TOUT AU LONG DU CYCLE ÉLECTORAL

1.1 À propos de ce guide

Ce guide vise à accroître la sensibilisation à la gamme d'« outils » dont disposent les organisations de la société civile (OSC) pour prévenir et/ou atténuer la violence électorale tout au long du cycle électoral. Le guide identifie 19 outils que les OSC peuvent utiliser pour prévenir et/ou atténuer la violence électorale. Ces outils ont été identifiés à la suite d'un examen approfondi des initiatives récentes de la société civile et d'entretiens avec des praticiens de toutes les régions du monde. Ils sont divisés en quatre « phases » du cycle électoral :

- 1 • La phase de renforcement de la démocratie (également connue sous le nom de "période interélectorale"), allant de six mois après une élection à 12 mois avant une élection
- 2 • La phase préélectorale, allant de 12 mois avant une élection jusqu'au jour de l'élection
- 3 • La phase du jour de l'élection, qui couvre les processus immédiats le jour de l'élection
- 4 • La phase postélectorale, à partir du lendemain du jour de l'élection jusqu'à six mois après une élection.

Bien que la division du cycle électoral en ces phases puisse sembler quelque peu arbitraire, d'autant plus que ces concepts diffèrent selon les pays et les régions, elle a été établie pour montrer comment différents types d'initiatives peuvent s'avérer utiles à différents moments du cycle électoral. Cette division devrait être utile pour les OSC et les donateurs qui envisagent d'échelonner les activités pertinentes pour un pays en particulier. Cette structure vise également à souligner la nécessité d'aborder la question de la violence électorale tout au long du cycle électoral, qui sera examinée plus en détail ci-après. En même temps, certains outils qui ont été assignés à une partie spécifique du cycle peuvent être utiles pour une période plus longue ou même tout au long du cycle, ce qui a été indiqué dans le guide.

Pour chaque outil, un "exemple de pays" a été choisi pour illustrer comment l'outil a été utilisé avec succès par une OSC dans un contexte national spécifique. Pour certains outils, une grande variété d'initiatives d'OSC ont été menées, et celles qui figurent dans le guide ne représentent qu'une petite sélection. Pour ceux qui souhaitent obtenir de plus amples informations sur un outil spécifique, des "ressources supplémentaires" sont également identifiées, lorsqu'elles sont disponibles.

Bien qu'il existe une vaste littérature académique sur la question de la violence électorale, on dispose de moins d'informations sur la manière dont les OSC et autres intervenants peuvent développer des initiatives pour la prévenir ou l'atténuer. C'est pourquoi le



groupe de travail conjoint de la Commission européenne et du Programme des Nations unies pour le développement sur l'assistance électorale (CE-PNUD) prévoit de lancer un manuel de ressources en ligne consultable qui rassemble des outils visant à aider tous les intervenants électoraux à élaborer des initiatives efficaces pour la prévention et/ou l'atténuation de la violence électorale. Ce guide, qui a été commandé par la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) de la Commission européenne, informe les OSC sur ces aspects du manuel de ressources qui leur est destiné.

1.2 Comprendre la violence électorale

Les élections sont destinées à servir de mécanisme de résolution pacifique des conflits politiques entre les intervenants qui se disputent le pouvoir. Toutefois, bien que les élections elles-mêmes ne soient pas à l'origine de conflits ou de violences, toute faille dans le processus électoral peut déclencher des tensions plus profondes et souvent de longue date entre les groupes, qui peuvent déboucher sur des actes de violence. Ces facteurs sous-jacents sont connus sous le nom de "causes profondes".

La violence électorale est une forme de violence politique qui vise souvent à influencer un résultat électoral, et donc la répartition du pouvoir¹. Elle peut avoir lieu à n'importe quel moment du cycle électoral et peut affecter n'importe quelle étape du processus, y compris la réforme de la loi électorale, l'inscription des électeurs, l'inscription des candidats, la campagne, le jour de l'élection ou le processus des résultats. Elle peut être perpétrée par n'importe quel intervenant électoral, y compris les militants des partis politiques, les acteurs étatiques tels que les forces de sécurité et les acteurs non étatiques tels que les groupes rebelles ou terroristes.

C'est peut-être à juste titre que les décideurs politiques ont tendance à se préoccuper davantage de la prévention de la violence électorale généralisée et meurtrière, comme ce fut le cas au lendemain des élections présidentielles de 2017 au Kenya. Cependant, la violence électorale se produit plus fréquemment au niveau local et comprend des formes non meurtrières de violence telles que l'intimidation des électeurs ou des candidats, le harcèlement ou la destruction des infrastructures, des bulletins de vote et des systèmes d'information². De tels actes de violence électorale sont encore importants, car ils constituent des obstacles de poids à la participation et peuvent miner la crédibilité du processus, ce qui peut également contribuer à la généralisation de la violence.

Les femmes et d'autres groupes vulnérables tels que les personnes handicapées et les minorités sont souvent touchés de manière disproportionnée par la violence électorale. La violence à l'égard des femmes lors des élections est de plus en plus reconnue comme un problème distinct à traiter et des stratégies de prévention ont été examinées par les praticiens au cours des dernières années³.

¹ Département des affaires politiques des Nations unies, « Directive sur la prévention et l'atténuation de la violence liée aux élections », Réf. FP/01/2016, 1 juin 2016, p.4.

² Claes, Jonas, p. 4.

³ Voir, par exemple, ONU FEMMES : Prévenir la violence à l'égard des femmes dans les élections : Un guide de programmation, IFES : Violence against Women: A Framework for Assessment, Monitoring and Response et NDI : Votes without Violence: A Citizen Observer's Guide to Addressing Violence Against Women in Elections.





1.3 Approches en matière de prévention et d'atténuation de la violence électorale

Pourquoi se concentrer sur la violence électorale ?

Au cours de la dernière décennie, les OSC et les donateurs ont pris de plus en plus conscience de la nécessité de cibler spécifiquement la violence électorale, plutôt que de l'aborder soit dans le cadre d'une approche globale de prévention des conflits, soit dans le cadre d'un soutien électoral. Surtout dans les contextes où la violence électorale semble endémique, où la situation sécuritaire est précaire (y compris les élections post-conflit) ou où le risque de violence électorale est jugé important, les enjeux sont si élevés qu'ils justifient une telle orientation, idéalement avec une approche multipartite et à long terme. Non seulement la violence électorale généralisée peut marquer une élection ou provoquer un conflit civil, mais elle peut aussi menacer de délégitimer les institutions et les processus démocratiques en général. Une fois la crédibilité des institutions démocratiques minée, il peut s'avérer très difficile de la reconstruire.

Dans d'autres contextes où le potentiel de violence électorale est présent, mais n'est pas considéré comme un problème majeur, il est encore nécessaire d'inclure la prévention et l'atténuation de la violence électorale, ou la « promotion de processus pacifiques et inclusifs », dans les activités de soutien à la démocratie. Tous les programmes électoraux doivent être sensibles aux conflits, pour éviter d'avoir un impact négatif et optimiser l'impact positif sur toute dynamique de conflit.

Réunir les acteurs de la consolidation de la paix et de l'appui électoral

Si la prise de conscience de la nécessité de prévenir et d'atténuer la violence électorale s'est accrue au cours des dernières années, il subsiste un fossé entre la communauté de prévention des conflits et de consolidation de la paix et celle de l'appui électoral, tant au niveau de l'élaboration des politiques que de leur mise en œuvre. Les deux communautés de praticiens reconnaissent la nécessité de prévenir et d'atténuer la violence électorale, mais elles ont tendance à aborder le problème de leur propre point de vue, avec leurs propres outils. En général, la communauté de consolidation de la paix se concentre sur la lutte contre la violence électorale par le biais de mécanismes de dialogue, de médiation, d'infrastructures pour la paix et de messages de paix. En même temps, la communauté de soutien électoral a tendance à se concentrer sur l'amélioration de l'intégrité des élections par l'observation électorale, l'assistance électorale et l'éducation des électeurs.

Il est important de lutter contre la violence électorale sous ces deux aspects pour la combattre efficacement. Parallèlement, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de coordination dans les pays, à la fois pour éviter tout chevauchement ou toute mesure contre-productive, et pour maximiser les avantages d'une approche globale de la question de la violence électorale. Il est également utile que ces communautés échangent plus fréquemment entre elles au niveau des politiques, afin qu'elles puissent mieux comprendre les outils spécifiques disponibles et la manière dont ils peuvent être utilisés ensemble pour renforcer leur impact. S'il n'est pas raisonnable d'attendre des organisations de prévention des conflits qu'elles développent une expertise approfondie en matière électorale ou que les organisations d'appui électoral se spécialisent dans



la prévention des conflits ou la consolidation de la paix, les deux peuvent néanmoins commencer à combler cette lacune dans la compréhension.

L'appui électoral et les programmes de prévention des conflits et de consolidation de la paix peuvent fonctionner de manière complémentaire pour prévenir et atténuer la violence électorale. Les programmes d'appui électoral, y compris les efforts déployés par les OSC pour observer chaque étape du processus électoral et plaider en faveur d'une réforme électorale, visent à améliorer l'intégrité du processus électoral, ce qui peut alors réduire les risques que des processus électoraux entachés d'irrégularités déclenchent la violence électorale. Une telle programmation accroît également la transparence et favorise l'inclusion, ce qui peut accroître la confiance entre les intervenants électoraux et donner une voix à toutes les composantes de la société. Les efforts d'éducation civique et d'éducation des électeurs menés par les OSC garantissent que les citoyens comprennent leurs droits et leurs responsabilités et qu'ils sont habilités et informés sur la manière de participer aux élections, ce qui les rend moins vulnérables aux diverses formes d'intimidation et de violence électorale.

Dans le même temps, les efforts de consolidation de la paix et de prévention des conflits peuvent se concentrer sur les griefs de longue date entre les groupes et les autres causes profondes de la violence électorale pendant la période interélectorale. Les programmes de dialogue permanent peuvent favoriser la confiance entre les intervenants entre les élections, qui sont alors moins susceptibles de commettre des actes violents pendant la période électorale. Les infrastructures pour la paix peuvent être utilisées pour résoudre les conflits communautaires en dehors et pendant une période électorale. Les systèmes d'alerte précoce existants qui font participer les acteurs locaux de la société civile à la surveillance des facteurs de risque de conflit peuvent intégrer des facteurs liés aux élections pour fournir des informations spécifiques sur le risque de violence électorale.

Pourquoi la société civile ?

L'expérience a montré qu'à l'instar d'autres acteurs électoraux, la société civile a un rôle clé à jouer dans la prévention et l'atténuation de la violence électorale. Dans des contextes politiques polarisés, la société civile peut servir de contrepoids à deux (ou plusieurs) partis politiques litigieux. Les acteurs de la consolidation de la paix, en particulier, peuvent être en mesure d'engager un dialogue entre les forces politiques opposées pour faire avancer les processus et sortir de l'impasse. Par ailleurs, la société civile a la capacité de travailler à l'échelle du pays au niveau local, ce qui est essentiel pour de nombreux aspects de la prévention et de l'atténuation de la violence électorale, notamment l'alerte rapide, les forums de dialogue, l'éducation civique et l'éducation des électeurs, l'observation électorale et la surveillance de la violence. Les infrastructures pour la paix peuvent servir de base naturelle à de telles initiatives. La société civile forme également des réseaux et des coalitions qui représentent un éventail diversifié de groupes, comblant les fossés et représentant tous les secteurs de la société. Lorsque la société civile construit des réseaux inclusifs, elle leur fournit une plateforme solide à partir de laquelle ils peuvent représenter les intérêts des citoyens dans les processus de prise de décision et de dialogue aux niveaux local, régional et national.



CHAPITRE 2 : INITIATIVES DES OSC LORS DE LA PHASE DE RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE

La “phase de renforcement de la démocratie” constitue un élément essentiel du cycle électoral. Couvrant la période entre les élections, cette période permet aux organisations de la société civile d’établir les bases qui favoriseront la consolidation de la paix et l’amélioration des élections. Aux fins de la présente étude, cette phase est définie comme la période allant de six mois après les élections jusqu’à un an avant les élections suivantes. De nombreux acteurs de la société civile soutiennent que pour que les initiatives visant à prévenir la violence électorale soient couronnées de succès, elles doivent s’inscrire dans une approche à long terme pour s’attaquer aux causes profondes de la violence électorale. Les outils suivants peuvent être utilisés pendant cette période clé.



2.1 Plaidoyer en faveur d'une réforme électorale

Entre les élections, les OSC peuvent mener des activités de plaidoyer en faveur de la réforme électorale afin d'améliorer l'intégrité électorale. Les groupes d'observateurs citoyens et d'autres groupes utilisent souvent les recommandations des observateurs électoraux (nationaux et internationaux) comme base de leurs efforts de plaidoyer. Selon le contexte politique, ces initiatives peuvent inclure des campagnes de sensibilisation, afin de sensibiliser le public aux changements à apporter au cadre électoral et de susciter son soutien à la réforme électorale. Les OSC peuvent aussi s'engager directement auprès des décideurs par le biais de réunions ciblées et de tables rondes avec les intervenants. Une fois la réforme électorale inscrite à l'ordre du jour politique, les OSC peuvent influencer le débat en procédant à des examens juridiques et en participant à des comités de réforme électorale.

Ces efforts de réforme électorale peuvent contribuer à prévenir la violence électorale de diverses manières. Le renforcement de l'intégrité électorale par le biais de mesures telles que l'amélioration des cadres de règlement des différends électoraux et la promotion de la transparence des résultats réduit le risque que des failles dans le processus servent de déclencheurs de la violence électorale. En même temps, les mesures qui renforcent le caractère inclusif du processus, par exemple en éliminant les obstacles à la candidature ou en facilitant l'inscription des électeurs, peuvent favoriser la confiance du public et répondre aux griefs de certaines communautés.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

En Ukraine, le "Groupe d'influence" des OSC mène une campagne de plaidoyer à l'échelle nationale intitulée « Chaque vote a un impact » pour sensibiliser le public au 1,4 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) qui ne peuvent actuellement pas voter aux élections législatives et locales à mandat unique. Le Groupe d'influence organise des événements publics dans les régions du pays et a organisé des formations sur le plaidoyer pour les PDI actifs. Les militants trouvent des moyens novateurs de faire pression sur le Parlement pour qu'il adopte un projet de loi n°6240 sur le droit de vote des PDI, afin que les citoyens déplacés pendant le conflit dans la région de Donbass et en Crimée puissent participer aux élections dans les communautés où ils se trouvent actuellement. La participation électorale active des PDI dans les communautés où elles vivent leur permettra de mieux s'intégrer et de contribuer à l'amélioration des relations communautaires. Cette réforme est particulièrement urgente à la suite de la récente décentralisation qui a eu lieu dans le pays.

Autres ressources :

Guide sur la réforme électorale à l'attention des observateurs citoyens, Union européenne/Soutien de la démocratie, 2018.



2.2 Lutte contre les crimes électoraux

Dans de nombreux pays, les citoyens ont peu confiance que ceux qui commettent des crimes électoraux seront tenus pour responsables. Ce manque de confiance peut être dû à plusieurs raisons, notamment l'inadéquation des cadres juridiques définissant les crimes et les sanctions électorales, le manque de volonté politique d'appliquer les règles et/ou la faiblesse du système judiciaire. Le fait de ne pas tenir les coupables pour responsables de leurs actes peut ébranler la confiance du public dans le processus électoral et contribuer à créer un climat d'impunité où les contrevenants potentiels à la loi électorale estiment qu'ils peuvent le faire sans aucune conséquence. Il a également été démontré que l'impunité pour les crimes électoraux est une cause sous-jacente de la violence électorale.

Les OSC peuvent promouvoir la justice électorale de plusieurs façons au cours des périodes postélectorale et interélectorale. Les OSC peuvent suivre les violations électorales signalées par les observateurs électoraux pendant la période préélectorale et électorale pour vérifier si elles font l'objet d'une enquête des autorités. Elles peuvent suivre toutes les affaires qui seront jugées après les élections et établir des rapports sur la qualité du processus. Par ailleurs, elles peuvent communiquer des données quantitatives sur le nombre de crimes électoraux ayant fait l'objet d'une enquête et sur le nombre de crimes ayant donné lieu à des poursuites entre les élections. En communiquant ces données, les OSC peuvent sensibiliser le public et promouvoir le débat sur l'adéquation des cadres réglementaires et l'efficacité de la justice électorale en général.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Après les élections locales de 2015 en **Ukraine**, le groupe d'observateurs citoyens OPORA a procédé à un suivi approfondi des enquêtes sur les crimes électoraux, y compris le suivi des affaires portées devant les tribunaux et leurs résultats. Il a eu accès à des données quantitatives sur les affaires judiciaires par l'intermédiaire du Registre des décisions de justice et a également adressé des demandes d'information au Bureau du Procureur et à l'administration judiciaire de l'État. Dans son recueil de 2016, OPORA a constaté que 478 enquêtes préliminaires sur des violations électorales avaient été ouvertes, ce qui a donné lieu à 68 mises en accusation. En 2017, OPORA a rendu compte des sanctions qui avaient été imposées et a rendu publiques les principales conclusions à l'aide d'infographies sur les réseaux sociaux⁴. Grâce à ces conclusions, OPORA a sensibilisé le public à la responsabilité en matière de crimes électoraux et a encouragé la poursuite des discussions sur la nécessité de mener des enquêtes plus approfondies et d'imposer des peines plus sévères. OPORA prépare actuellement une base de données en ligne pour suivre les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes électoraux, qui rendra cette information accessible au public sur une base continue. Le groupe a également soumis un projet de loi au gouvernement, enregistré par le Parlement en avril 2018, qui améliorerait les aspects procéduraux des enquêtes sur les crimes électoraux. La police a demandé à OPORA de former son personnel avant les élections de 2019.

⁴ Pour plus d'informations, consultez www.oporaua.org.



2.3 Éducation civique

Les OSC mènent des activités d'éducation civique à long terme pour éduquer les citoyens sur les principes clés de la démocratie ainsi que sur leurs droits civiques et politiques. Une telle approche permet aux citoyens de comprendre pourquoi ils devraient participer activement aux élections et à leur démocratie en général, ainsi que la façon de tenir leurs représentants responsables. L'éducation civique peut être dispensée dans les écoles primaires et secondaires ou être diffusée dans des forums de discussion publics organisés dans les communautés. Bien que les séances en face à face puissent être la forme la plus efficace d'éducation civique, de telles activités exigent beaucoup de ressources et il peut être plus efficace de réaliser ou de compléter l'éducation civique par le biais des médias, comme les émissions de radio communautaire ou les réseaux sociaux.

L'éducation civique vise souvent à répondre aux besoins spécifiques des groupes vulnérables, notamment les femmes, les minorités, les jeunes et les personnes handicapées. Les citoyens des régions rurales et éloignées peuvent aussi avoir des besoins particuliers qui peuvent être comblés par des initiatives d'éducation civique. Les taux d'alphabétisation et l'utilisation des langues minoritaires doivent être pris en considération lors de l'élaboration d'initiatives d'éducation civique.

L'offre et le contenu des programmes d'éducation civique varient en fonction du contexte. Dans les situations de conflit ou d'après-conflit, l'éducation civique peut mettre l'accent sur la nécessité de la consolidation de la paix et de la réconciliation. Avec l'introduction rapide de la technologie numérique dans de nombreuses régions du monde, l'éducation aux réseaux sociaux est indispensable et peut être intégrée dans les programmes d'éducation civique. Cette initiative peut sensibiliser le public aux risques potentiels des réseaux sociaux, notamment à la facilité de propagation de la désinformation et des propos haineux.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Aux Fidji, le Forum constitutionnel des citoyens (CCF) promeut les droits constitutionnels des citoyens depuis plus de 20 ans, dans le contexte d'une série de coups d'État et de répression militaire qui ont laissé les citoyens inconscients de leurs droits en tant que citoyens et peu enclins à participer à la vie publique. Depuis 1991, le CCF dispense une éducation civique sur les droits de l'homme, la bonne gouvernance, la démocratie et le multiculturalisme. En outre, le CCF a été à l'avant-garde des réformes électorales et des réformes constitutionnelles des Fidji, grâce aux contributions des citoyens et à l'organisation de forums publics.

Les élections générales qui se sont tenues en 2014 ont rétabli la démocratie aux Fidji après le coup d'État de 2006. Depuis les élections, le CCF a travaillé au niveau communautaire pour éduquer les citoyens sur leurs droits et encourager la compréhension entre les groupes ethniques afin de renforcer les bases du système démocratique. En vue des élections prévues en 2018, le CCF a travaillé avec d'autres OSC partenaires pour informer les citoyens de leurs droits pendant et après les élections. Le CCF organise également des forums publics et des dialogues au niveau local pour encourager les citoyens à faire part de leurs préoccupations au gouvernement et à tenir leurs représentants élus responsables de leurs actes.



2.4 Dialogue entre les partis

Le dialogue entre les partis politiques peut être crucial pour prévenir et atténuer la violence électorale, car les rivalités entre les partis et leurs militants peuvent constituer les principaux moteurs de la violence électorale. En même temps, un comportement responsable de la part des dirigeants des partis pendant les élections est souvent le moyen le plus efficace d'atténuer ou de prévenir la violence électorale.

L'instauration d'un dialogue interpartis dans la "phase de renforcement de la démocratie", en dehors des tensions et des divisions de la période électorale, peut offrir une occasion de renforcer les relations et d'accroître la compréhension entre les partis. Un tel dialogue peut être un processus informel ou formel pour parvenir à un consensus sur une question d'intérêt ou de préoccupation commune. Par exemple, les partis politiques peuvent souhaiter s'entendre sur certaines questions avant un processus électoral ou élaborer un code de conduite. Les jeunes des partis ou les sections féminines peuvent également souhaiter établir un dialogue avec leurs homologues d'autres partis sur des questions d'intérêt commun.

Dans les contextes d'États touchés par des conflits ou fragiles, la méfiance entre les parties, la faiblesse des structures de l'État et les conflits à enjeux élevés peuvent rendre ce dialogue particulièrement difficile. Dans certains cas, les OSC ont joué un rôle important en tant qu'intermédiaire neutre de confiance pour combler ces lacunes, offrant un espace sûr pour réunir les parties autour d'un dialogue que ce soit au niveau national, régional ou local. Pour jouer un tel rôle, l'OSC, y compris ses dirigeants et le facilitateur, doit recevoir la confiance de toutes les parties et être considérée comme strictement impartiale. L'OSC doit posséder une compréhension approfondie du contexte politique et faire preuve de sensibilité politique tout au long du processus.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Au Burundi, le Centre d'alerte et de prévention des conflits (CENAP), en partenariat avec Interpeace, a mis en place des groupes de dialogue interpartis entre les dirigeants des sections de la jeunesse des partis politiques dans sept localités au cours des années précédant les élections de 2015, car il craignait qu'ils soient les moteurs de la violence électorale. Le CENAP a rassemblé les dirigeants des jeunes pour qu'ils se comprennent à un niveau humain, plutôt que comme représentants de partis. Bien que le début du processus ait été particulièrement tendu, les dirigeants ont établi des relations et commencé à échanger des numéros de téléphone au fil du temps. Peu à peu, les dirigeants des jeunes ont reconnu qu'ils étaient instrumentalisés par les partis sans en tirer de réels bénéfices et se sont également engagés dans des activités communes pour s'engager positivement dans la communauté, notamment en lançant des campagnes de nettoyage et des matchs de football. Lors de la crise politique en 2015, après que le président sortant eut insisté pour se présenter pour un troisième mandat en dépit de protestations publiques généralisées, les tensions ont diminué dans les zones où les groupes de dialogue avaient eu lieu.

Autres ressources :

Political Party Dialogue: A Facilitator's Guide, International IDEA, Institut néerlandais pour la démocratie multipartite et Centre pour la paix et les droits de l'homme d'Oslo, 2013

Working with political parties in fragile and conflict-affected settings, Institut néerlandais pour la démocratie multipartite, 2015

CHAPITRE 3 : PHASE PRÉÉLECTORALE

Aux fins du présent guide, la phase préélectorale comprend les 12 mois précédant les élections. Bien entendu, certains aspects du processus préélectoral peuvent débuter plus tôt que 12 mois avant les élections, et bon nombre de ces initiatives devraient idéalement commencer plus tôt également. Il s'agit d'une période critique, car de nombreuses étapes clés du processus électoral se déroulent pendant la période préélectorale et peuvent avoir autant d'impact sur l'intégrité du processus que le jour des élections en lui-même. Tout problème rencontré au cours de ces étapes préélectorales peut également déclencher des violences électorales.



3.1 Vérification de la liste électorale

La vérification de la liste électorale (ou « enquêtes sur la liste électorale ») peut être effectuée par des groupes d'observateurs citoyens et d'autres OSC pour fournir au public une indication indépendante de la crédibilité d'une liste électorale avant une élection. Les partis politiques et autres acteurs électoraux mettent parfois en doute la crédibilité d'un registre électoral, dans certains cas pour servir de prétexte à des plaintes postélectorales, s'ils perdent l'élection. Dans un contexte de conflit, les doléances concernant la privation du droit de vote de certaines communautés ou les accusations de fraude électorale commises par le biais de la manipulation des listes électorales peuvent être une source de tensions et même un déclencheur potentiel de violence électorale. En démontrant l'intégrité de la liste électorale ou en identifiant les problèmes auxquels les autorités électorales peuvent remédier avant les élections, les OSC peuvent accroître la confiance du public dans le processus électoral dans son ensemble et contribuer à des élections pacifiques et fiables.

Tout d'abord, les OSC doivent accéder au registre des électeurs pour effectuer une vérification de la liste électorale. Elles utilisent ensuite une méthode d'échantillonnage et d'enquête pour déterminer la crédibilité de la liste. Si l'OSC s'inquiète de l'exactitude de la liste, en se demandant si certaines personnes inscrites sur la liste électorale doivent l'être (y compris des électeurs décédés, par exemple) elle peut mener un sondage auprès de la population en sélectionnant au hasard les noms des électeurs et en se rendant à leur adresse pour vérifier si les informations reprises sont exactes. Si une OSC craint plutôt qu'une liste électorale ne soit pas inclusive, elle peut utiliser des techniques d'enquête pour sélectionner au hasard les électeurs d'une communauté et vérifier s'ils figurent sur la liste électorale. Sur la base de ces données d'enquête, l'OSC peut déterminer le taux d'exactitude et le caractère inclusif de la liste électorale, et mettre cette information à la disposition des citoyens.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

La Plateforme de la société civile pour l'observation des élections en Côte d'Ivoire (POECI) a effectué une vérification de la liste électorale avant les élections législatives de 2016. Suite à la crise électorale de 2010-2011 et aux violences qui ont suivi, la liste électorale a été une source de tensions politiques, le public n'ayant pas confiance en son intégrité. L'analyse a confirmé la fiabilité globale de la liste électorale en termes d'exactitude. Toutefois, elle a également identifié des questions liées à l'inclusivité, puisque seulement 11,4 % de la population estimée âgée de 18 à 24 ans était inscrite pour voter. En conséquence, la société civile, la commission électorale et la communauté internationale concentrent davantage leurs efforts sur la sensibilisation et l'engagement des jeunes avant l'élection présidentielle de 2020.

Autres ressources :

Building confidence in the voter registration process: An NDI guide for political parties and civic organizations, Institut national démocratique, 2001



3.2 Observation préélectorale

Les groupes d'observateurs électoraux de citoyens peuvent effectuer des observations préélectorales, ou des observations électorales à long terme, afin d'assurer le contrôle et d'améliorer la transparence de chaque étape du processus préélectoral, ce qui peut avoir autant d'impact sur l'intégrité des élections que le jour même du scrutin. En examinant les processus préélectoraux tels que l'inscription des candidats, la formation des organes de gestion des élections, la sélection des bureaux de vote, le déroulement de la campagne, le financement de la campagne, les plaintes et les appels, les groupes d'observateurs citoyens fournissent des évaluations impartiales des aspects du processus qui pourraient servir de déclencheurs de violence électorale. Grâce à leurs rapports, les observateurs citoyens peuvent accroître la confiance du public dans les élections, le cas échéant, et porter tout problème identifié à l'attention du public et des autorités pour que des mesures correctives soient prises.

Les groupes d'observateurs citoyens procèdent généralement à une observation préélectorale trois à six mois avant les élections, des observateurs à long terme étant déployés dans l'ensemble du pays. Les observateurs à long terme sont généralement tenus de remplir un formulaire de rapport d'observation hebdomadaire ou bimensuel, détaillant leurs conclusions sur divers aspects du processus. De brefs rapports d'incident ou « flash » sont également envoyés lorsqu'il y a un incident qui doit être signalé de toute urgence. Les observateurs à long terme ont accès à l'information par le biais d'une observation directe des phases des élections ainsi que d'entretiens avec les principaux intervenants électoraux.

Les groupes d'observateurs citoyens peuvent également souhaiter observer des étapes spécifiques d'un processus préélectoral, y compris avant la période préélectorale, telles que la délimitation des circonscriptions électorales ou l'inscription des électeurs. Dans certains contextes, la manipulation perçue de ces processus pourrait servir de déclencheur de violence ou de tension électorale.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Les élections au **Zimbabwe** ont été caractérisées par un degré élevé de méfiance entre les citoyens et ont souvent été marquées par la violence. Pour les élections de juillet 2018, le Zimbabwe Electoral Support Network (ZESN) a déployé des observateurs à long terme (OLT) pour observer les processus préélectoraux, notamment l'inscription des électeurs, les primaires des partis politiques, les auditions de nomination des candidats et la campagne dans les 210 circonscriptions parlementaires. Les OLT ont rempli des listes de contrôle en ligne pour chaque processus et les ont envoyées au siège où elles ont été analysées. Ils ont également rempli des listes de contrôle bimensuelles, puis hebdomadaires, où ils pouvaient commenter la préparation des élections, les tensions politiques, l'environnement général de la campagne et toute ingérence ou mauvaise utilisation des ressources administratives par les autorités locales. Dans tous ces efforts, des données sur la violence à l'égard des femmes et la participation des femmes dans leur ensemble ont été recueillies au moyen des listes de contrôle. Les OLT ont également envoyé des rapports d'incidents spécifiques sur tout incident grave survenu dans leur circonscription. Les dirigeants du ZESN ont régulièrement publié des rapports préélectoraux sur la base des données recueillies, puis ont observé le jour des élections et les processus postélectoraux. L'approche à long terme du ZESN en matière d'observation a mis en lumière le fait que si les processus étaient généralement bien administrés, l'intégrité de l'élection était minée par des niveaux élevés d'intimidation, de coercition et un champ payant inéquitable.

Autres ressources :

Manuel d'observation électorale de l'Union européenne (3e édition), Union européenne/Election Observation Democracy Support, 2016

Handbook for Long-Term Election Observers, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, 2007



3.3 Alerte et réaction rapides

En général, les systèmes d'alerte rapides sont des plateformes qui reçoivent et analysent les données pour les évaluer afin de déceler des signes imminents ou une possibilité croissante de violence. Les systèmes ou plateformes d'alerte rapide mis en place pour prévenir et atténuer la violence liée aux élections rassemblent un certain nombre d'intervenants électoraux, y compris potentiellement les autorités électorales, les agences de sécurité et les OSC. Bien que les systèmes d'alerte rapide en cas de violence électorale doivent idéalement fonctionner en continu pour bénéficier d'une perspective à plus long terme, ils sont souvent mis en place environ 12 mois avant un processus électoral.

Le rôle des OSC au sein de ces plateformes est souvent de recueillir des données qualitatives et quantitatives sur une série d'indicateurs observables au niveau local, qui sont transmises au niveau central. Dans les contextes où une infrastructure de paix est déjà en place, elle peut être utilisée pour fournir des données relatives aux risques de violence électorale⁵. Dans de tels cas, les OSC de consolidation de la paix peuvent appliquer leurs compétences existantes à un contexte électoral.

Une fois l'information recueillie au niveau central, elle est généralement analysée et codée par géoréférencement ou par ombrage sur les cartes. L'analyse éclaire l'élaboration d'alertes d'alerte rapides qui fournissent des informations qualitatives et visuelles sur les risques spécifiques qui ont été identifiés. Des messages d'alerte rapide sont ensuite transmis aux intervenants qui peuvent agir pour prévenir ou atténuer la violence.

Bien que les OSC puissent diriger leurs propres efforts d'« alerte rapide », l'efficacité de ces efforts dépendra en grande partie de la mesure dans laquelle elles seront en mesure de collaborer avec les acteurs officiels qui sont mandatés pour agir contre la violence. Dans certains pays où les autorités de l'État ne sont pas disposées à coopérer avec la société civile, les OSC seront limitées dans leur capacité d'entreprendre des actions, mais elles seront peut-être encore en mesure d'avoir un impact en documentant les cas et les auteurs des violences électorales.

De plus en plus, les systèmes génériques d'alerte rapide incluent des indicateurs conçus pour identifier les risques de violence à l'égard des femmes lors des élections et développent des réponses appropriées. Les organisations de femmes sont bien placées pour veiller à ce qu'une telle perspective de genre soit incluse dans les systèmes d'alerte rapide, et peuvent également faire office de source de données supplémentaires.

⁵ Pour plus d'informations, voir Alihodžić, Sead, 'Electoral Violence Early Warning and Infrastructures for Peace', *Journal of Peacebuilding & Development*, 2012, 7:3, 54-69.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Le réseau Ouest Africain pour l'édification de la paix (WANEP) est une organisation régionale de consolidation de la paix qui a établi des réseaux de plus de 500 organisations membres dans toute l'Afrique de l'Ouest. Depuis 2002, le WANEP s'est associé à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la mise en œuvre d'un système régional d'alerte rapide et de réponse appelé ECOWARN. Reconnaisant le fait que les élections ont parfois déclenché la violence, le WANEP a récemment renforcé les systèmes d'alerte rapide autour des élections dans plusieurs pays cibles (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Ghana, Sierra Leone et Gambie), en travaillant avec les organisations communautaires pour identifier les risques potentiels de violence électorale et en développant et suivant un nombre d'indicateurs personnalisés. Si son analyse fait apparaître un risque accru de violence électorale à un moment ou à un autre du cycle électoral, le WANEP élabore des recommandations pour mettre en place des activités de prévention qu'elle transmet aux intervenants.

Autres ressources :

The Guide on Factors of Election-related Violence External to Electoral Processes, International IDEA, 2013

The Guide on Factors of Election-related Violence Internal to Electoral Processes, International IDEA, 2013



3.4 Surveillance des agences de sécurité

Les agences de sécurité ont un rôle important à jouer pour assurer la sécurité à chaque étape du processus électoral. Parallèlement, elles ont la responsabilité particulière de respecter les droits civils et politiques des électeurs et des autres intervenants électoraux, et de faciliter leur capacité à exercer ces droits pendant les élections. Le jour de l'élection, les agences de sécurité sont responsables du maintien d'un environnement paisible dans les bureaux de vote afin d'assurer le bon déroulement du scrutin et de permettre aux électeurs de voter sans ingérence ni intimidation. Malheureusement, dans certains contextes, les agences de sécurité de l'État agissent en tant que principaux auteurs de la violence électorale, auquel cas il est nécessaire de rendre des comptes.

Les OSC peuvent jouer un rôle clé dans la surveillance de la performance des agences de sécurité le jour des élections en déployant des observateurs spécialement formés pour observer la conduite du personnel de sécurité en mission électorale dans les bureaux de vote. Compte tenu de la nature de ce travail, il est généralement plus approprié pour les OSC ayant une expertise dans le secteur de la sécurité de se charger de ce type de surveillance spécialisée. Les OSC surveillent les listes de contrôle complètes et les soumettent pour rendre compte de l'adéquation de la sécurité fournie, ainsi que les rapports d'incidents pour communiquer plus rapidement au siège les problèmes de sécurité urgents. Les résultats doivent être analysés et communiqués au public et aux intervenants électoraux lors d'une conférence de presse, avec des recommandations sur la manière dont la sécurité peut être améliorée à l'avenir.

La portée de la surveillance doit être basée sur le contexte spécifique du pays, en utilisant une analyse du conflit ou des données d'alerte rapide sur les risques spécifiques au processus électoral. Dans certains pays, le jour des élections peut être la période la plus importante pour surveiller, tandis que dans d'autres, les actions des agences de sécurité peuvent mériter plus d'attention pendant la période pré- ou postélectorale. Dans certains contextes, il peut être plus important de se concentrer sur les « points chauds » régionaux, tandis que dans d'autres, il peut être plus important de surveiller la situation dans tout le pays. Dans certains cas, les OSC ont également mené des enquêtes de perception et des entretiens pour évaluer les attentes du public sur le rôle des agences de sécurité pendant les élections.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Dans le cadre de son travail sur la gestion de la sécurité des élections au **Nigeria**, la Fondation CLEEN entreprend une surveillance spécialisée de la conduite des agents de sécurité en mission électorale. Cette surveillance vise à renforcer la sécurité générale des élections, à garantir un espace sûr où les électeurs peuvent voter et à fournir des informations en temps réel à la Commission électorale nationale indépendante, à la police nigériane et aux autres intervenants essentiels à la gestion et à la sécurité des élections. CLEEN s'associe à la Commission des services de police pour veiller à ce que les policiers en service électoral demeurent professionnels et à ce que les cas d'inconduite soient traités conformément à son mandat et dans l'intérêt d'élections sûres et crédibles au Nigeria. La Fondation CLEEN surveille le comportement des agences de sécurité pour les élections hors cycle de 2018 dans les États d'Ekiti et d'Osun et les élections générales de 2019⁶. Pour les élections municipales de 2018 dans l'État d'Ekiti, CLEEN a déployé 43 observateurs électoraux dans les 16 collectivités locales de l'État pour évaluer le comportement des agences de sécurité pendant les élections. L'effort d'observation s'est appuyé sur les conclusions de l'évaluation régionale de la menace pour la sécurité de la CLEEN Foundation, qui comprenait l'État d'Ekiti. Le jour de l'élection, des observateurs spécialement formés ont été déployés dans les bureaux de vote et des listes de contrôle ont été établies sur le déploiement et le comportement du personnel de sécurité. Un centre d'appel a également été créé pour recevoir les rapports des citoyens sur les problèmes logistiques, sécuritaires ou techniques rencontrés pendant les élections. CLEEN a publié une déclaration postélectorale évaluant le rôle du personnel de sécurité dans le processus, qui comprenait un certain nombre de recommandations sur l'amélioration de la sécurité électorale au Nigeria.

Autres ressources :

Guidelines for Public Security Providers in Elections, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, 2018

⁶ Voir <https://cleen.org/2018/07/16/post-election-statement-by-cleen-foundation-on-the-14-july-2018-governorship-election-in-ekiti-state/>. Projet financé au titre du volet 5 de l'aide de l'UE à la gouvernance démocratique au Nigeria (EU-SDGN).



3.5 Éducation des électeurs

L'éducation des électeurs est essentielle pour assurer une participation significative de l'électorat. Si les autorités électorales ont la responsabilité principale d'assurer l'éducation des électeurs, les OSC sont également bien placées pour le faire et peuvent compléter les efforts officiels par leurs propres initiatives, idéalement coordonnées avec les autorités électorales pour assurer l'exactitude des informations.

L'éducation des électeurs peut servir différents objectifs :

- Premièrement, elle doit fournir aux électeurs des informations de base sur la manière de voter, y compris la date des élections, les heures d'ouverture des bureaux de vote, l'éligibilité des électeurs et la manière de vérifier la liste électorale, les documents d'identité requis, la manière de remplir un bulletin de vote et les mesures spéciales en place pour les personnes handicapées.
- Elle doit également fournir des informations impartiales sur les choix politiques qui s'offrent à l'électeur, y compris les partis politiques ou des candidats spécifiques, selon le système électoral en vigueur.
- Elle peut motiver les électeurs à participer au processus électoral et leur rappeler leurs droits, y compris le vote à bulletin secret.
- Enfin, elle peut faire passer des messages importants sur la façon de promouvoir l'intégrité électorale, notamment en décourageant l'achat de votes, la manipulation électorale et les actes de violence, y compris l'intimidation.

Certains groupes vulnérables tels que les femmes, les minorités, les personnes handicapées, les analphabètes et les populations rurales ont souvent des besoins spécifiques en matière d'information et d'éducation des électeurs, et des efforts particuliers doivent être faits pour atteindre ces communautés en identifiant les groupes cibles pour une campagne d'éducation électorale. Les groupes cibles peuvent avoir besoin de leurs propres messages d'éducation des électeurs qui répondent à leurs besoins spécifiques, ainsi que de considérations pour assurer l'accessibilité du matériel et des activités d'éducation des électeurs, par exemple, en utilisant des images ou des présentations en personne pour les personnes analphabètes, des versions braille et audio du matériel pour les personnes handicapées et des versions linguistiques minoritaires du matériel.

Dans un environnement affecté par un conflit ou fragile, les campagnes d'éducation des électeurs peuvent être particulièrement importantes pour promouvoir l'intégrité du processus électoral en informant mieux les électeurs et en renforçant la confiance du public dans le processus et la capacité des citoyens à y participer efficacement.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Au **Liban**, après des années de discussions, le Parlement a approuvé une nouvelle loi électorale adoptant le système de représentation proportionnelle pour la première fois de son histoire⁷. Toutefois, le nouveau système a été adopté moins d'un an avant les élections législatives de mai 2018, ce qui laisse très peu de temps aux électeurs et aux autres intervenants pour en comprendre les implications. En réponse, l'Association libanaise pour des élections démocratiques (LADE) a lancé une vaste campagne d'éducation des électeurs afin de communiquer au public les changements de procédure de la nouvelle loi électorale et d'expliquer ses principales caractéristiques à tous les intervenants. L'une des valeurs de LADE est d'accroître le niveau de sensibilisation et de souligner l'importance de la participation et de la mobilisation des citoyens autour de leurs droits civiques et politiques.

Au cours des 12 mois précédant les élections législatives, LADE a mobilisé ses experts pour étudier la nouvelle loi électorale 44/2017 en ce qui concerne le mécanisme de vote, le décompte des voix et la répartition des sièges. Une analyse comparative entre la loi électorale actuelle et la loi électorale précédente 25/2008 a également été effectuée. Les résultats ont été reflétés dans une présentation PowerPoint, des documents d'information et une vidéo d'information. Ces matériels ont été utilisés lors d'assemblées publiques, de forums interactifs et de séances d'information que LADE a organisés dans le but de sensibiliser les citoyens à la nouvelle loi électorale. Au total, LADE a organisé 122 assemblées publiques dans les 15 circonscriptions électorales, 7 forums interactifs, 4 forums universitaires destinés aux nouveaux électeurs et 135 sessions de formation pour 1380 observateurs de LADE.

⁷ Voir Assessment of the Lebanese electoral framework, Democracy Reporting International et LADE, décembre 2017.



3.6 Surveillance de la violence

Dans les contextes de conflit ou de fragilité, il peut être utile pour les OSC de surveiller la violence électorale pendant la période préélectorale, le jour des élections et après les élections. La surveillance et le signalement des incidents de violence électorale, y compris les cas de harcèlement, d'intimidation et de violence sexiste, peuvent aider à demander des comptes aux auteurs et à lutter contre l'impunité qui permet souvent à cette violence de se propager. Fournir des informations vérifiées sur la violence électorale aide à contrer les rumeurs qui peuvent se répandre rapidement avec l'utilisation des réseaux sociaux, et qui peuvent s'avérer dangereuses dans l'atmosphère très électrique d'une élection. Ces efforts de surveillance peuvent également constituer des sources d'information fiables pour les autorités électorales, les partis politiques et les organismes de sécurité, qui doivent prendre des mesures pour prévenir ou atténuer la violence.

La surveillance de la violence électorale peut être combinée avec les efforts d'observation des élections par les citoyens, ou peut être faite séparément, selon le contexte. Les OSC engagent des observateurs bénévoles dans tout le pays pour documenter et vérifier tout incident de violence électorale à l'aide d'une liste de contrôle standard. Les observateurs de la violence assurent régulièrement la liaison avec les intervenants électoraux locaux, y compris la police, et remplissent des listes de contrôle avec les détails d'un incident particulier, y compris le type d'incident, sa gravité, la victime, l'auteur et toute action des autorités pour faire enquête. Des listes de contrôle sont envoyées régulièrement au siège et les OSC fournissent régulièrement des rapports publics basés sur leur analyse des données reçues. Les rapports peuvent également être transmis pour connaître la suite à donner aux autorités et aux intervenants qui peuvent prendre des mesures pour prévenir ou atténuer la violence électorale.

On prend de plus en plus conscience de l'impact disproportionné de la violence électorale sur les femmes. La violence à l'égard des femmes lors des élections constitue un obstacle important à leur participation, notamment en tant qu'électrices, candidates, militantes de parti et responsables électoraux. Les OSC qui surveillent la violence électorale peuvent prendre des mesures pour comprendre le rôle que joue la violence sexiste dans les élections, et comment leurs efforts de surveillance peuvent en tenir compte. Il peut être utile pour les OSC de s'engager dès le début avec les groupes de femmes et d'autres intervenants pour comprendre les risques potentiels auxquels les femmes sont exposées à chaque étape du processus électoral et comment la surveillance peut évaluer ces aspects. La collecte de données sur la violence à l'égard des femmes lors des élections peut être particulièrement difficile, car les actes de violence se produisent souvent dans des espaces privés auxquels les observateurs n'ont pas accès.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Fondé en 1997, le Centre de surveillance de la violence électorale (CMEV) au **Sri Lanka** a été l'un des premiers efforts de la société civile pour effectuer une surveillance ciblée des incidents de violence électorale. Au cours des 20 dernières années, le CMEV a mis au point une méthodologie complète pour surveiller la violence électorale pendant les périodes préélectorales, le jour des élections et après les élections, ainsi qu'une réputation de reportage fiable et impartial. Le CMEV vise à réduire la violence électorale en réduisant les gains politiques potentiels pour les candidats et les autres personnes qui recourent à la violence. Pour ce faire, il « nomme et humilie » les auteurs d'incidents vérifiés et décourage les électeurs de voter pour des acteurs violents. Pour les élections présidentielles et parlementaires de 2015, le CMEV a utilisé les réseaux sociaux de manière stratégique pour accroître la portée et l'impact de ses reportages, notamment sur Facebook, Twitter, WhatsApp, Instagram et les podcasts, touchant un nombre sans précédent de citoyens et montrant le potentiel des technologies numériques dans un environnement médiatique relativement fermé.

Autres ressources :

Julia Brothers et Julia Michael McNulty, Monitoring and Mitigating Electoral Violence through Citizen Election Observation, Institut national démocratique, 2014

Caroline Hubbard et Claire DeSoi, Votes without Violence: A Citizen Observer's Guide to Addressing Violence Against Women in Elections, Institut national démocratique, 2016



3.7 Plateformes de crowdsourcing et cartographie des incidents

Les OSC ont eu recours à des plateformes de crowdsourcing pendant les élections pour encourager les citoyens à participer à la collecte d'informations sur tout problème, irrégularité ou incident de violence. Habituellement, les plateformes de crowdsourcing sont hébergées en ligne et peuvent recevoir des informations par le biais d'une hotline utilisant plusieurs canaux, notamment des SMS, des appels téléphoniques et des formulaires de données en ligne. Souvent, les plateformes permettent de télécharger des photos et des vidéos. L'information est généralement reçue par des bénévoles dans un centre de données central, où elle est analysée et envoyée pour vérification. Les données vérifiées sur les incidents sont souvent partagées avec le public à l'aide d'un logiciel de cartographie visuelle.

Les plateformes de crowdsourcing qui fournissent des informations vérifiées sur la violence électorale peuvent fournir aux citoyens des informations fiables et contribuer à dissiper les rumeurs pendant les périodes préélectorales, le jour des élections et après les élections. Ces plateformes permettent également aux citoyens de s'engager dans le processus et de contribuer à l'atténuation de la violence électorale. Dans les contextes où l'État contrôle l'information, le crowdsourcing peut être une source d'information indépendante sur l'évolution de l'environnement de sécurité électorale à travers le pays. Dans certains cas, les groupes d'observateurs citoyens et les observateurs de la violence électorale utilisent le crowdsourcing pour compléter les rapports de leurs propres observateurs, puis utilisent leur propre réseau pour vérifier les rapports. Certaines plateformes de crowdsourcing incluent également des « boucles de rétroaction » pour transmettre rapidement l'information aux intervenants électoraux pertinents qui peuvent intervenir en cas d'incident.

Le crowdsourcing a aussi des limites dont il faut tenir compte. Les rapporteurs citoyens ne sont pas formés et ne suivent aucune méthodologie pour la collecte et la communication des données, ce qui peut entraîner des incohérences. Les rapports contiennent généralement des informations négatives et peuvent être biaisés en faveur de domaines où les gens sont mieux informés sur la plateforme, tels que les zones urbaines⁸. Enfin, il est possible que de mauvais acteurs signalent de fausses informations dans le but d'induire les citoyens en erreur sur la situation réelle sur le terrain. Toutefois, certaines plateformes sont en mesure d'atténuer ce risque en travaillant étroitement avec des partenaires de confiance sur le terrain, qui peuvent vérifier l'exactitude des rapports.

⁸ Julia Brothers et Michael McNulty, *Monitoring and Mitigating Electoral Violence through Nonpartisan Citizen Election Observation*, Institut national démocratique, 2014, p. 39.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

La plateforme Ushahidi a été développée pour rendre compte des violences postélectorales qui ont suivi les élections présidentielles contestées de 2007 au Kenya. La plateforme en ligne, qui tient son nom du mot “témoignage” en swahili, a recueilli des milliers de rapports de citoyens sur la violence électorale par SMS et des formulaires d’incident en ligne qui ont été vérifiés par des bénévoles, puis affichés sur le site web et visualisés à l’aide d’un logiciel de cartographie. La plateforme a fourni des informations particulièrement nécessaires aux citoyens pendant la crise postélectorale, car l’État avait interdit la couverture en direct de l’actualité pour tenter de contrôler la situation, et il y avait peu de sources d’information indépendantes pour contrer les nombreuses rumeurs qui étaient à l’origine de la violence. Pour les élections de 2013, Ushahidi a créé la plateforme de crowdsourcing Uchaguzi pour suivre et cartographier à nouveau les rapports des citoyens fournissant un aperçu du processus électoral, ainsi que pour établir une boucle de rétroaction, afin que les informations puissent être transmises rapidement aux intervenants concernés pour réponse. Entre-temps, Ushahidi a développé des logiciels open source qui ont été utilisés par divers types d’efforts de crowdsourcing, pour les élections ainsi que dans un certain nombre d’autres contextes⁹.

Autres ressources :

Julia Brothers et Michael McNulty, Monitoring and Mitigating Electoral Violence through Citizen Election Observation, Institut national démocratique, 2014

Okolloh Ory, ‘Ushahidi or “testimony” : Web 2.0 tools for crowdsourcing crisis information’, dans Participatory Learning and Action, 59, pp. 65-70

⁹ Pour plus d’informations, consultez le site www.usahidi.com.



3.8 Forums de dialogue préélectoral

Les initiatives de dialogue visent à ouvrir des lignes de communication entre les acteurs en conflit sur des questions litigieuses afin de promouvoir la paix. Bien que les OSC mènent des initiatives de dialogue à tous les niveaux, elles travaillent souvent à la base pour aborder des questions qui préoccupent les citoyens à l'échelle locale. De tels efforts au niveau local peuvent jeter les bases d'initiatives de consolidation de la paix aux niveaux régional ou national.

Dans un contexte électoral, les OSC ciblent les zones locales où la violence électorale a eu lieu ou où des tensions importantes ont été identifiées. Dans ces domaines, les OSC identifient les acteurs de conflit perçus et les questions litigieuses qui peuvent déclencher la violence pendant les élections. Les partis politiques et les politiciens utilisent souvent de telles questions litigieuses pendant la période précédant les élections pour semer la division et galvaniser leurs partisans. Le dialogue peut aider des communautés spécifiques à contrer ces récits et à devenir des acteurs de paix, plutôt que des moteurs de conflit.

Pour être efficace, ce dialogue doit être engagé bien avant les élections, au moins 12 mois avant les élections, et idéalement même plus tôt. Un tel délai est nécessaire pour établir des relations de confiance entre les communautés qui peuvent résister à la dynamique des conflits. Dans les situations où il existe déjà des forums de dialogue, cette infrastructure peut être adaptée pour être utilisée pendant une période électorale. De même, les forums de dialogue qui se forment pendant les élections peuvent être utilisés pendant les périodes interélectorales pour instaurer la confiance et aborder les questions litigieuses en cours, y compris celles qui sont à l'origine des violences électorales.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Dans le cadre du projet “Construire des réponses efficaces pour des élections pacifiques au Kenya” mis en œuvre par Saferworld avant les élections de 2017, le dialogue a été encouragé au niveau local pour établir des relations positives entre les communautés considérées comme des adversaires. Par exemple, dans le comté de Trans-Nzoia, la Commission catholique Justice et Paix a réuni des conducteurs de bodaboda, dont on a vu qu'ils alimentaient la violence électorale, et des représentants des agences de sécurité, pour discuter de la façon dont ils pourraient partager des informations afin de promouvoir conjointement la paix et la sécurité pendant la période électorale. Grâce à une série de séances de dialogue au niveau local, les conducteurs de bodaboda ont reconnu leur rôle dans la promotion d'élections pacifiques et les agences de sécurité ont commencé à considérer les conducteurs de bodaboda comme une source d'informations utiles pour prévenir les conflits. Malgré les difficultés, les communautés ont établi des relations et des lignes de communication entre elles, qui ont été utiles pendant la période électorale, y compris après l'annulation des résultats, pour atténuer la violence électorale.

Autres ressources :

Dialogue and Mediation: A practitioner's guide, réseau Ouest Africain pour l'édification de la paix (WANEP), 2012



3.9 Surveillance des médias

Les OSC peuvent effectuer une surveillance des médias pour informer le public de la couverture de la campagne par les médias, y compris de l'accès accordé aux candidats politiques et du reste de cette couverture. La période de campagne est cruciale pour que les acteurs politiques transmettent leur message aux électeurs et cette période est généralement la plus réglementée par les autorités pour garantir des conditions de concurrence équitables, c'est pourquoi les observateurs des médias concentrent souvent leur travail sur cette phase. Toutefois, il peut être utile pour les OSC d'effectuer un suivi des médias également pendant la période précédant la campagne, lorsque la couverture médiatique peut être beaucoup moins examinée ou même à plus long terme. Les efforts de surveillance des médias communiquent leurs conclusions au public et aux intervenants électoraux au moyen de rapports périodiques, habituellement hebdomadaires ou bihebdomadaires pendant la période de campagne.

Dans les contextes vulnérables à la violence électorale, les médias ont la responsabilité particulière de rendre compte de l'actualité d'une manière précise et impartiale, afin d'éviter d'inciter à la tension ou à la violence. Les efforts de surveillance des médias visent à déceler les incidents de discours préjudiciables, ainsi que la désinformation, qui peuvent déclencher la violence électorale. Dans certains pays où les radios communautaires jouent un rôle important en fournissant des informations dans les langues locales sur les élections au public, les observateurs des médias peuvent choisir de se concentrer sur ces médias, car ils parlent à une communauté et peuvent constituer un risque d'incitation si les journalistes ne sont pas professionnels.

L'utilisation généralisée des réseaux sociaux dans le monde entier a fait de la surveillance des réseaux sociaux pour détecter les discours dangereux et la désinformation pendant les élections une priorité particulière pour les OSC. L'impact des réseaux sociaux sur les élections augmente rapidement, car ils deviennent une source clé d'information sur la politique et les élections, surtout pour les jeunes. Malheureusement, les réseaux sociaux accélèrent également la propagation des propos préjudiciables dans un contexte électoral, ce qui en fait un facteur clé de la violence électorale.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

En **Colombie**, la Mission d'observation électorale (MOE), un groupe de citoyens observateurs, a évalué l'impact des réseaux sociaux sur le processus électoral présidentiel de 2018. Les élections ont fait suite à l'accord de paix historique qui a mis fin à 50 ans de conflit entre le gouvernement et les forces de guérilla. Le MOE a surveillé 44 871 873 messages liés aux élections sur les réseaux sociaux, notamment Twitter, Facebook, Instagram, YouTube et des blogs, pendant une période de six mois. Le MOE a analysé le message sous trois angles : discours agressif ou intolérant, « fake news » et informations sur les incidents de violations électorales (qui pourraient être trompeuses). Il a constaté que près de 10 % des messages (4 311 347) concernant les élections étaient agressifs ou intolérants. Au cours de ses efforts de surveillance, le MOE a constamment fait des recommandations aux intervenants électoraux sur la façon de remédier à la situation. Par exemple, alors que la période initiale de surveillance a été marquée par un grand nombre de messages d'intolérance émanant des candidats, à la suite de suggestions du MOE et d'un code de conduite entre partis politiques, ces messages ont été très peu nombreux durant la période précédant immédiatement les premier et deuxième tours de l'élection présidentielle.

Autres ressources :

Media monitoring to promote democratic elections: an NDI handbook for citizen organizations, Institut national démocratique, 2002

Election reporting: A practical guide to media monitoring, Article 19, 1998

Handbook on Media Monitoring for Election Observation Missions, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, 2012

CHAPITRE 4 : PHASE ÉLECTORALE

S'il est important pour les OSC et les autres intervenants de travailler tout au long du cycle électoral pour prévenir la violence électorale, l'élection elle-même reste une étape cruciale et divers outils peuvent être utilisés ensemble pour promouvoir un environnement pacifique le jour des élections et après. Bien que le jour des élections soit souvent un jour de paix, toute faille dans le processus due à une mauvaise administration ou à une manipulation, perçue ou réelle, peut agir plus tard comme un déclencheur de la violence électorale. Parallèlement, l'utilisation accrue des nouvelles technologies électorales, notamment pour l'identification des électeurs dans les bureaux de vote, les systèmes de vote électronique et les systèmes de transmission des résultats, a introduit de nouvelles vulnérabilités. Tout dysfonctionnement ou défaillance de ces systèmes peut déclencher une violence électorale généralisée.



4.1 Salle d'opérations

Lors d'un certain nombre d'élections récentes, les OSC ont créé des « salles d'opérations » pour coordonner la communication concernant les incidents de violence électorale, y compris la violence contre les femmes, et d'autres violations pendant la période électorale immédiate. Les salles d'opérations sont généralement mises en place par une coalition d'OSC qui se concentrent sur la collecte, la vérification, l'analyse et la communication des cas de violence électorale et d'autres violations, afin d'empêcher une nouvelle escalade des tensions. Si les salles d'opérations ont généralement des liens étroits avec les groupes d'observateurs électoraux qui leur fournissent des informations à jour, certains suivent également les incidents dans les médias et reçoivent des rapports des citoyens provenant de crowdsourcing par le biais de lignes directes, qu'ils tentent ensuite de vérifier.

Les salles d'opérations peuvent servir de forum pour une réponse rapide et coordonnée de la société civile à des rumeurs non fondées et à d'autres préoccupations pendant les élections, ce qui peut déclencher des violences. Bien qu'il puisse être utile dans certaines circonstances de faire des déclarations publiques sur les incidents, dans d'autres cas, les salles d'opérations peuvent communiquer discrètement avec les intervenants concernés pour résoudre un problème. Les salles d'opérations s'appuient sur leurs relations avec les intervenants électoraux, notamment les partis politiques, les autorités électorales, les institutions gouvernementales, les médias, la société civile, la police et d'autres organismes de sécurité, pour vérifier les informations et répondre aux préoccupations.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Lors des élections générales de 2015, la salle d'opérations de la société civile nigériane a joué un rôle important en tant que mécanisme de coordination permettant de réunir autour d'une table des dirigeants de haut niveau de la société civile, ce qui pourrait servir de levier à la médiation si nécessaire. La salle d'opérations a entretenu des contacts réguliers avec la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et a pu l'aider à faire passer des messages qui exigeaient la confiance du public, tel que le report des élections en raison de la situation sécuritaire dans certaines régions du pays. Convoquée par le Policy and Legal Advocacy Centre (PLAC), la salle d'opérations comprend maintenant plus de 70 OSC et est active pendant les élections nationales, étatiques et partielles, ainsi que sur une base continue pour promouvoir une approche active et coordonnée de la société civile.



4.2 Salle d'opérations des femmes

La salle d'opérations des femmes (WSR) est un mécanisme de consolidation de la paix qui a été reproduit dans sept pays africains afin de mobiliser les femmes afin qu'elles participent activement au déroulement d'élections pacifiques et pour faire face à toute menace ou incident de violence pendant les élections. La WSR engage et fait pression sur les principaux intervenants pour qu'ils s'engagent activement à promouvoir des élections pacifiques. Par le signalement et la surveillance continue de tout incident, la WSR cherche à résoudre les conflits, à réduire les tensions et à arbitrer les différends avant qu'ils ne dégénèrent. La WSR est active pendant la période préélectorale, mais intensifie ses activités le jour des élections et après les élections.

La WSR comprend un groupe d'éminentes femmes médiatrices comprenant d'éminentes femmes nationales qui sont formées comme médiatrices et qui engagent les principaux intervenants pendant la période préélectorale pour obtenir leur soutien actif en faveur d'élections pacifiques, ainsi que des femmes africaines éminentes qui viennent dans le pays pour soutenir les femmes médiatrices nationales dans leurs interventions quelques jours avant le jour des élections.

Une semaine avant les élections, le secrétariat national de la WSR met en place une salle d'opérations physique comme point focal pour toutes les activités et comprend un centre d'appel composé de jeunes téléphonistes pour les jeunes, des bureaux d'intervention avec du personnel de la police, de la commission électorale et des responsables de la jeunesse, et une équipe d'analystes qui soutiennent les médiatrices éminentes en leur donnant des informations quotidiennement afin de les aider dans leurs interventions et médiations en cette période sensible.

Le jour des élections, toutes les observatrices formées par la WSR sont déployées dans tout le pays et signalent régulièrement toute menace ou incident de violence au centre d'appel. Les téléphonistes enregistrent ensuite les détails et les transmettent aux médiatrices éminentes, qui sont chargées de décider comment résoudre les problèmes signalés, notamment en contactant les autorités électorales, les agences de sécurité et/ou les acteurs politiques, avec lesquels elles auront établi des mécanismes de coordination solides. Elles peuvent également mener une diplomatie discrète en collaboration avec des acteurs internationaux tels que les missions d'observation électorale et les missions diplomatiques, et agir comme arbitres entre partis politiques rivaux. La WSR est dynamique et flexible et est toujours reproduite en fonction du contexte politique et conflictuel spécifique du pays.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

En réaction aux tensions croissantes à l'approche des élections présidentielles et législatives de 2017 au **Libéria**, sept organisations de femmes se sont réunies pour mettre en place la salle d'opérations des femmes (WSR-Liberia). La WSR avait d'abord été initiée au Libéria avant les élections de 2011 par le Centre international Angie Brooks (ABIC) et a été reproduite dans six pays africains depuis lors. Pour les élections de 2017, la WSR-Liberia a créé un secrétariat national et cinq centres régionaux de coordination, dirigés par des femmes et des coordinateurs de jeunes qui ont sensibilisé les femmes et les jeunes de la WSR à la nécessité d'élections pacifiques. La WSR a également mis en place un mécanisme d'alerte rapide et de réaction rapide (EWER), par l'intermédiaire duquel les surveillants de la paix de district ont envoyé des alertes de sécurité au secrétariat national, qui ont été résolues par les éminentes médiatrices libériennes. Les systèmes, structures et activités de la WSR ont contribué à assurer des élections pacifiques, malgré les allégations d'irrégularités électorales formulées par les acteurs politiques. Les éminentes médiatrices libériennes, en particulier, ont joué un rôle essentiel pour convaincre les partis politiques de déposer leurs plaintes postélectorales devant la Cour suprême plutôt que d'inciter à des actes de violence. Elles ont également expliqué la décision judiciaire de la Cour suprême qui a reporté le deuxième tour des élections au public par le biais d'émissions de radio et d'un outil novateur appelé Talking Bus, où des avocates, des représentants des médias et l'équipe de communication de la WSR-Liberia ont traversé les départements en interagissant avec des communautés.

Autres ressources :

Report on the Women's Situation Room in Liberia 2017, WSR-International, 2017



4.3 Observation des élections par les citoyens

Il est devenu pratique courante dans le monde entier que des groupes d'observateurs citoyens impartiaux procèdent à l'observation d'élections. Ces groupes peuvent être constitués d'une seule OSC, de coalitions ou d'organisations faitières comprenant un large éventail d'OSC. Le jour des élections, les observateurs citoyens restent généralement dans un bureau de vote pour évaluer les processus d'ouverture, de vote, de clôture et de dépouillement. Une fois le dépouillement terminé, les observateurs suivent la remise et la communication des résultats, ainsi que le dépouillement des résultats par les autorités électorales locales au niveau central. Chaque observateur consigne ses conclusions sur une liste de contrôle, soit manuellement, soit à l'aide d'un dispositif numérique, puis les transmet au secrétariat du groupe d'observateurs.

Alors que les observateurs citoyens se concentraient initialement sur le jour des élections, la plupart des organisations ont élargi leurs efforts pour inclure l'observation préélectorale et postélectorale (voir ci-dessus, "surveillance préélectorale", et ci-dessous, « surveillance postélectorale »). Dans les pays touchés par une menace spécifique de violence électorale, certaines OSC peuvent choisir de surveiller spécifiquement les incidents de violence électorale (voir ci-dessus, « surveillance de la violence électorale »). Les groupes d'observateurs citoyens visent à améliorer l'intégrité des élections grâce à une surveillance impartiale du processus électoral et à l'établissement de rapports sur celui-ci.

La présence d'observateurs citoyens peut réduire la probabilité d'irrégularités électorales et accroître la confiance du public dans le processus électoral, lorsque cela se justifie. Parallèlement, l'observation électorale citoyenne peut également contribuer à la prévention et à l'atténuation de la violence électorale. Lorsque les observateurs citoyens renforcent l'intégrité du processus, ils sont en mesure de réduire les risques que des failles dans le processus servent de déclencheurs d'une violence potentielle. En fournissant des rapports impartiaux, ils peuvent également atténuer les rumeurs non fondées qui pourraient alimenter la violence autour du jour des élections.

Les groupes d'observateurs citoyens mettent souvent l'accent sur la participation des groupes défavorisés, notamment les femmes, les minorités et les personnes handicapées. Dans certains cas, les groupes d'observateurs citoyens peuvent choisir de concentrer leurs efforts d'observation sur ces aspects, par exemple en effectuant une observation de la participation des femmes. En attirant l'attention sur les problèmes auxquels sont confrontés certains groupes vulnérables, les observateurs citoyens peuvent contribuer à prévenir ou à atténuer les risques de violence électorale à l'encontre de ces citoyens.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Le Réseau des élections libres et justes (FAFEN) est une coalition de 60 organisations de la société civile pakistanaise basées dans toutes les régions du **Pakistan**. Pour les élections générales du 25 juillet, le FAFEN a déployé 19 683 observateurs citoyens pour observer le processus dans 72 089 bureaux de vote. Le FAFEN a observé la période préélectorale, qui a été marquée par plusieurs attentats terroristes.

Pour l'observation du jour des élections, le FAFEN a utilisé une application mobile qui a permis aux observateurs de rendre compte de leurs conclusions tout au long de la journée. Toutefois, en raison de la restriction imposée aux appareils mobiles dans les bureaux de vote, les observateurs n'ont pu faire part de leurs constatations qu'après leur observation de la journée. L'utilisation de l'application mobile a permis au FAFEN d'analyser rapidement les données des observateurs et de publier une déclaration préliminaire complète deux jours après le jour des élections¹⁰. Les observateurs du FAFEN ont généralement estimé que le processus électoral était bien administré, mais ont noté qu'il avait été éclipsé par une détérioration au cours du dépouillement et une panne du système de transmission des résultats nouvellement introduit. Le FAFEN a également fait état d'un processus plus inclusif pour les femmes, les personnes handicapées et les personnes transgenres, bien qu'il ait noté plusieurs endroits où les femmes se sont vu interdire de voter par accord entre les dirigeants communautaires et/ou les candidats.

Autres ressources :

Manual for Incorporating a Gender Perspective into OAS Electoral Observation Missions, Organisation des États américains, 2013

NDI Handbook on How Domestic Organizations Monitor Elections: An A to Z Guide, Institut national démocratique, 1995

¹⁰ FAFEN Preliminary Election Observation Report, 27 juillet 2018
<http://fafen.org/wp-content/uploads/2018/07/FAFEN-Preliminary-Report-General-Election-2018.pdf?x53217>.



4.4 Comptage parallèle des résultats

Un comptage parallèle des résultats (CPR) est une projection des résultats électoraux basée sur un échantillon statistique aléatoire des résultats des bureaux de vote transmis par les observateurs électoraux. Les CPR ont été utilisés dans le monde entier par des groupes d'observateurs citoyens pour vérifier l'exactitude du processus de comptage des résultats.

L'exactitude d'un CPR dépend de la fiabilité des données fournies par des observateurs spécialement formés qui doivent retourner les résultats de leur bureau de vote assigné (point de données) en temps opportun et de manière précise. Les CPR sont liés au processus de résultats, ils sont donc très sensibles et la stratégie de communication autour d'une CPR, comment et quand rendre publiques les données nécessite un examen attentif.

Le processus de comptage des résultats peut souvent être un déclencheur de violence électorale lors d'une élection très disputée. Tout retard dans le processus de résultats peut devenir source de suspicion et susciter des tensions. Lorsqu'ils sont menés selon une méthodologie fiable, les CPR peuvent agir comme un puissant contrôle indépendant sur le processus de transmission des résultats, empêchant la manipulation des résultats et poussant les autorités électorales à annoncer les résultats en temps opportun. La publication des résultats du CPR peut également aider les citoyens et les partis politiques à avoir confiance dans les résultats des élections et à pouvoir les accepter de manière pacifique.

Alors que les comptages parallèles des résultats se concentrent sur des données quantitatives, des méthodes d'observation basées sur des échantillons sont également utilisées par les groupes d'observateurs citoyens pour évaluer avec précision les aspects qualitatifs le jour du scrutin, par exemple si les fonctionnaires électoraux suivent les procédures appropriées, ou si le secret du vote est protégé.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

En **Géorgie**, en 2017 a eu lieu une élection municipale très controversée à Ozurgeti entre un candidat du parti au pouvoir et un candidat indépendant, marquée par de nombreux cas d'intimidation et de harcèlement tant pendant le processus préélectoral qu'avant le second tour des élections. Préoccupé par la proximité de l'élection et le niveau élevé des tensions, le groupe d'observateurs citoyens International Society for Fair Elections and Democracy (ISFED) a décidé d'organiser un CPR et de déployer des observateurs dans tous les bureaux de vote pour le second tour des élections. Le soir de l'élection, les résultats ont été très serrés et se résumaient à ceux de chaque circonscription. Dans une circonscription, on a tenté de provoquer l'instabilité et de remettre en question le résultat de la circonscription, ce qui aurait eu une incidence sur le résultat global des élections. Toutefois, les observateurs de l'ISFED ont été témoins du processus de comptage et ont pu attester qu'il s'était déroulé correctement, les résultats ayant été communiqués au centre CPR de l'ISFED. Alors que les tensions augmentaient, l'ISFED est restée en contact étroit avec les autorités électorales et le parti au pouvoir au niveau central. En fin de compte, le CPR de l'ISFED a démontré que le candidat indépendant avait remporté l'élection, ce qui a forcé le parti au pouvoir à renoncer à ses tentatives d'annuler le processus, ce qui aurait pu provoquer de violentes manifestations et des affrontements à Ozurgeti.

Autres ressources :

The Quick Count and Election Observation: An NDI Guide for Civic Organizations and Political Parties, Institut national démocratique, 2002



CHAPITRE 5 : **PHASE POSTÉLECTORALE**

Bien que la violence électorale puisse survenir à n'importe quel moment du cycle électoral, la période postélectorale est particulièrement sensible. Le processus des résultats, puisqu'il détermine le résultat, peut souvent servir de déclencheur de violence électorale, en particulier si l'on a l'impression que l'annonce des résultats est intentionnellement retardée ou si l'on craint qu'il y ait eu interférence dans le comptage. Les plaintes et les appels postélectoraux peuvent également provoquer des tensions si les décisions des tribunaux modifient ou annulent les résultats, en particulier si elles sont largement considérées comme politisées ou non fondées. Les manifestations postélectorales et les manifestations des partis politiques ou les réactions civiques plus larges aux résultats peuvent également conduire à la violence, soit de la part des manifestants qui contestent les résultats, soit de la part des agences de sécurité, qui peuvent réagir brutalement envers les manifestants.



5.1 Surveillance postélectorale

Selon le contexte politique d'une élection, la période postélectorale peut devenir un processus long et complexe qui peut être marqué par la violence si le résultat est contesté. Comme pour la période préélectorale et le jour des élections, la période postélectorale peut être surveillée par des groupes d'observateurs citoyens impartiaux. En particulier, il peut être nécessaire que les observateurs à long terme déployés dans l'ensemble du pays poursuivent leur surveillance, en particulier si le comptage dans certaines parties du pays est un processus de longue haleine ou si des recomptages ont lieu au niveau régional ou du district. Les plaintes et les recours peuvent également être un processus décentralisé qui doit être contrôlé par des observateurs. Les manifestations et les protestations postélectorales peuvent également devoir être observées, bien que les groupes d'observateurs citoyens doivent conseiller à leurs observateurs de prendre toutes les précautions de sécurité nécessaires au cas où de tels événements deviendraient violents. Dans certaines situations, il peut y avoir des actes généralisés de représailles politiques contre des individus et des communautés qui doivent être surveillés et signalés.

La surveillance postélectorale suit une méthodologie similaire à celle de la surveillance préélectorale, les observateurs doivent continuer à communiquer leurs constatations au moyen de formulaires hebdomadaires ou de rapports d'incidents, et le groupe d'observateurs citoyens doit maintenir son profil public en publiant des rapports publics réguliers à intervalles appropriés. En même temps, l'observation au cours de la période postélectorale peut être moins prévisible en ce qui concerne le calendrier et les questions clés à suivre. Les groupes d'observateurs citoyens doivent donc faire preuve de souplesse dans leur approche, en tenant compte des scénarios possibles lors de la planification initiale de leur projet et en allouant les ressources nécessaires pour assurer une couverture adéquate de la période postélectorale. Comme les observateurs internationaux partent souvent dans les semaines qui suivent immédiatement le jour des élections, l'observation postélectorale menée par des groupes d'observateurs citoyens peut s'avérer cruciale.

EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Si la période préélectorale qui a précédé les élections de février 2016 en **Ouganda a été dans l'ensemble pacifique, le jour des élections a été marqué par des tensions et des allégations d'irrégularités et la violence dans la période postélectorale a suscité de vives inquiétudes. La coalition citoyenne d'observateurs CEON-U a lancé un exercice d'observation postélectorale afin de suivre l'évolution de la situation au cours de cette phase par un vaste effort d'observation. Elle a déployé ses 223 OLT dans les circonscriptions de chacun des 112 districts du pays. Les OLT ont présenté des rapports hebdomadaires jusqu'à la fin du mois de mars. L'observation et les rapports postélectoraux se sont concentrés sur le processus de comptage des résultats, y compris les recomptages, les plaintes contre les résultats et le suivi des incidents de violence électorale, y compris la violence perpétrée par les agents de sécurité, la violence provoquée par les candidats et les manifestations publiques.**



5.2 Médiation

La médiation est généralement définie comme un processus structuré dans le cadre duquel une tierce partie impartiale aide les parties en conflit à négocier une solution mutuellement acceptable à un différend¹¹. Lorsque les élections se terminent par un différend entre les candidats, généralement au sujet des résultats, la médiation peut s'avérer nécessaire dans les cas où l'appareil judiciaire n'est pas en mesure de régler le différend ou lorsque son impartialité est contestée. Les efforts de médiation électorale sont souvent dirigés par des organisations intergouvernementales régionales ou internationales, telles que les Nations Unies ou l'Union africaine (parfois appelée "diplomatie du volet 1"). Cependant, dans certaines situations, ce sont des acteurs locaux de la société civile qui ont assumé ce rôle de médiation ("diplomatie du volet 2"). Cette approche peut s'avérer efficace, par exemple, dans des contextes où les acteurs internationaux ou régionaux sont considérés comme impliqués d'une manière ou d'une autre ou partiels, ou lorsque le conflit est prolongé et que les acteurs internationaux ne sont plus engagés dans le processus. Les acteurs de la société civile sont généralement plus conscients des réalités locales et plus à même de refléter les opinions des communautés locales dans le processus.

Pour que les acteurs de la société civile réussissent à régler un différend électoral par la médiation, ils doivent être considérés comme totalement impartiaux et gagner la confiance de toutes les parties en conflit. Les processus doivent inclure toutes les parties concernées et les décideurs doivent être présents dans la salle ou tenus au courant de l'évolution de la situation, afin d'éviter qu'un accord ne soit rejeté à l'étape finale. La confidentialité de l'ensemble du processus est également cruciale pour ces processus. Dans certains pays, les différends électoraux ont été arbitrés par des chefs religieux, tandis que dans d'autres, la médiation est menée par des OSC qui s'occupent de la consolidation de la paix sur une base continue. De cette façon, les structures de paix existantes peuvent être mises à profit et les efforts de dialogue en cours peuvent se poursuivre après un accord pour s'attaquer aux causes sous-jacentes et aux problèmes à long terme. Les OSC impliquées dans des différends électoraux peuvent également être en mesure d'aider à lancer des efforts de réforme électorale, qui peuvent également s'attaquer aux facteurs déclencheurs de violence dans le processus électoral et réduire potentiellement l'enjeu d'une élection où le "gagnant emporte tout".

¹¹ Kane, Sean et Nicholas Haysom, Electoral Crisis Mediation: Responding to a rare but recurring challenge, International IDEA, 2016, p.17.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE

Les élections de 2007 au **Lesotho** se sont soldées par une crise politique entre les deux principaux partis, alimentée par un différend sur la répartition des sièges. Bien que le différend ait d'abord été médié par des acteurs régionaux et internationaux, cet effort a échoué en 2009, mais a été relancé par la société civile, dirigée par le Lesotho Council of Non-governmental Organisations (LCN) et le Christian Council of Lesotho (CCL). Cet effort de la société civile a fourni une plateforme pour la poursuite du dialogue entre les parties en conflit et a déplacé l'accent du dialogue de l'attribution des sièges vers la réforme de la législation électorale pour les élections futures. Les médiateurs de la société civile locale ont élaboré la structure du dialogue et enregistré les délibérations.

Autres ressources :

Chris Fomunyoh 'Mediating election-related conflicts', document de travail, Centre pour le dialogue humanitaire, 2009

Sean Kane Nicholas Haysom, Electoral Crisis Mediation: Responding to a rare but recurring challenge, International IDEA, 2016

Victor Shale et Robert Gerenge, 'Electoral mediation in the Democratic Republic of the Congo, Lesotho and Kenya', Conflict Trends, ACCORD, 2016

¹³ Shale, Victor and Robert Gerenge, 'Electoral mediation in the Democratic Republic of Congo, Lesotho and Kenya', in Conflict trends 2016/4, ACCORD, 16 Feb 2016.







Assistance technique en soutien au programme « Soutien à la démocratie - Un programme d'organisations de citoyens (y compris les groupes d'Observateurs nationaux) ».

Contrat de service n°IEDDH/2015/358-714 EuropeAid/136069/DH/SER/Multi

CRÉÉE PAR

La Commission européenne

DÉPARTEMENT

Direction Générale pour la Coopération internationale et le développement - Unité EuropeAid, démocratie, gouvernance, droits de l'homme et égalité des genres.

©COMMISSION EUROPÉENNE, 2019 LA REPRODUCTION EST AUTORISÉE
MOYENNANT MENTION DE LA SOURCE

PHOTOS

Toutes les photos reprises dans ce guide sont la propriété de la Commission européenne. Photo en pages 44-45 fournie par Democracy Reporting International.

PRODUCTION

Holly Ruthrauff pour Supporting Democracy

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Claire Dupoizat

Ce guide a été préparé avec l'aide financière de la Commission européenne. Les opinions exprimées sont celles des consultants et ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de la Commission européenne.

Compréhension
Maintien de la paix

Désarmement

Démonstration

Société

Partis

Stabilité

